



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 10 septembre 2018
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Jean-Marc Lalonde, conseiller du quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Krysta Simard, conseillère du quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

1. Ouverture de la réunion

Le maire Desjardins ouvre la réunion à 21h23.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2018-135

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Diane Choinière

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations (aucune)

5. Pétitions / Correspondance

5.1 Lettre du Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario au sujet du Prix du conseil 2019

Suite aux commentaires du conseiller Jean-Marc Lalonde, cet item sera apporté à la prochaine réunion du comité plénier.

- 6. **Avis de motion** (aucun)
- 7. **Période de Questions/Commentaires** (aucune)
- 8. **Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell** (aucun)
- 9. **Rapports des Comités/Services**
- 9.1 **Rapport mensuel construction - août 2018**

RECOMMANDATION COW2018-136

Proposée par Michel Levert

Appuyée par Carl Grimard

QUE le rapport mensuel de la construction pour le mois d'août 2018 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

- 9.2 **Mise à jour du plan stratégique**

RECOMMANDATION COW2018-137

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Michel Levert

ATTENDU QUE le plan stratégique approuvé par le conseil requiert que la directrice générale fournisse des mises à jour régulières sur les progrès du plan;

QUE le comité plénier accuse réception du rapport d'état du plan stratégique à titre d'information.

ADOPTÉE

- 9.3 **Politique sur les immobilisations corporelles**

RECOMMANDATION COW2018-138

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Krysta Simard

QUE le Comité plénier recommande que le Conseil adopte la nouvelle politique d'immobilisations corporelles no. FIN18-02.

ADOPTÉE

- 9.4 **Étang Caron et site d'enfouissement Notre Dame**

Suite aux questions, M. Darch explique qu'après un examen approfondi et une rencontre avec le ministère de l'Environnement, il n'y a aucune documentation prouvant la fermeture du site d'enfouissement. M. Darch ajoute que c'est pour cette raison que la Cité a reçu un ordre de préparer un plan de fermeture du site d'enfouissement.

Suite aux questions, M. Darch explique qu'une conférence téléphonique est prévue avec le ministère de l'Environnement demain afin de discuter des détails se trouvant dans la lettre datée du 15 août 2018.

Suite aux questions, M. Darch explique que la Cité a fait beaucoup de suivis et de recherches au sujet de ce site, mais que le ministère interprète probablement les données reçues de façon différente. Il ajoute que certains contrôles de qualité doivent être faits.

RECOMMANDATION COW2018-139

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE le personnel a participé à de longues discussions avec le Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et des Parcs (MEPP) afin d'élaborer un plan d'action pour fermer officiellement l'ancien site d'enfouissement de Notre Dame; et

ATTENDU QUE la ville doit également gérer le rejet des eaux pluviales non contrôlées de la rue Caron dans le site d'enfouissement de Notre Dame; et

ATTENDU QUE le personnel et le consultant de la Ville (WSP Engineering) continuent de développer des propositions pour résoudre ces deux problèmes ;

QUE le Rapport No. INF2018-038 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.5 Achat d'un tracteur - services communautaires

Suite aux questions, M. Pierre Boucher explique que ce tracteur sera utilisé quotidiennement.

RECOMMANDATION COW2018-140

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE le conseil municipal a alloué une somme de 80 000\$ envers l'achat d'un tracteur pour les Services communautaires lors du processus budgétaire 2018; et

ATTENDU QUE suite au processus de soumission, le plus bas prix obtenu pour l'achat du tracteur est de 82 824\$ (81 362\$ + 1.8% pour la TVH); et

ATTENDU QUE le budget capital 2018 pour l'achat d'un camion de remplacement pour les Services communautaires présente un surplus d'environ 8 000\$;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'autoriser le transfert de 2 824\$ du budget capital 2018 pour l'achat d'un camion pour les Services communautaires vers le budget capital 2018 pour l'achat du tracteur des Services communautaires; et

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal de procéder avec l'achat d'un nouveau tracteur au montant de 82 824\$ de Reis Équipement, tel que recommandé.

ADOPTÉE

9.6 Rapport sur l'état des arrérages de taxes

RECOMMANDATION COW2018-141

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le Rapport no. FIN2018-33, au sujet de l'état des arrérages de taxes, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.7 Contrat pour les imprimantes/photocopieurs

Suite aux questions, M. Rob Kehoe explique que toutes les compagnies sont venues à l'hôtel de ville pour évaluer l'équipement nécessaire.

RECOMMANDATION COW2018-142

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Mario Zanth

QUE le comité plénier recommande au conseil d'adopter un règlement pour autoriser la signature d'un contrat de cinq ans pour les imprimantes et les photocopieurs avec Kyocera pour un coût fixe de 732,54\$ mensuel et des coûts variables de 0,48\$ par impression pour les unités de base, 0,58\$ pour les unités avec fonctions additionnelles et 0,60\$ par impression pour les copies couleurs pour un coût estimé à 24 250\$ par an.

ADOPTÉE

10. Autres items

Le conseiller Mario Zanth demande une mise à jour concernant le projet des lumières de rue. M. Julian Lenhart explique que le projet débutera à la fin septembre, après la mise à jour du budget en capital, pour toutes les rues identifiées.

Le conseiller Carl Grimard demande si l'herbe peut être coupée sur la rue du Parc, entre la rue Simoneau et St-Joseph, entre le pavé et la bordure de rue. Il ajoute que l'herbe pousse autour des lampadaires de la rue Laurier. M. Lenhart répond qu'il va faire le suivi avec les opérations.

Le conseiller Jean-Marc Lalonde mentionne que certaines lumières de rues sont brûlées depuis de mois de février. M. Lenhart explique que dès que l'emplacement est signalé, il est inscrit sur la liste des remplacements.

Le conseiller Michel Levert demande quel est le dispositif qui a été installé sur la rue Giroux. M. Lenhart explique que c'est un compteur pour connaître les détails sur la circulation de ce chemin.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 22h05.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe